

LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1

LANGUE ORALE, LANGUE ECRITE

DOCUMENTS ET EXERCICES

Université Lumière-Lyon 2

S. Bruxelles, C. Granette, I. Guinamard, L. Van Der Veen

SOMMAIRE

LECTURES

I - LANGUE ORALE

- Phonétique, phonologie 5
- API 7
- Petit guide à l'usage des débutants 8
- Classement des sons en isolation 9
- Une première approche de la phonologie 14

- Comment identifier les phonèmes d'une langue 18
- Le système phonologique du français 23
- Les sons dans la chaîne parlée 27
- La décomposition de la chaîne parlée 31
- Test de phonétique articulatoire 35

II - LANGUE ECRITE

- Un exemple de description de l'orthographe du français 38

III - EXERCICES

41

INITIATION A LA LINGUISTIQUE ET A LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

LECTURES

- Un livre de grammaire (de préférence : BESCHERELLE, *La grammaire pour tous*, Hatier,)
- Un dictionnaire : Petit Robert, Larousse, Lexis ...

ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M., *La grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, 1986.

BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale. V. l'homme dans la langue*, Gallimard, 1966.

BLANCHE-BENVENISTE C., *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, collection L'essentiel français, 1997.

CATACH N., *L'orthographe*, PUF, Que sais-je?, 1978.

CATACH N., *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Nathan, 1980.

DERIVERY N., *La phonétique du français*, Seuil, Mémo n°64

GREVISSE G., *Le bon usage*, Gembloux Duculot, édition récente.

LEON P., *Phonétisme et prononciation du français*, Collection Fac, Nathan Université, 1992.

WIOLAND F., *Prononcer les mots du français. Des sons et des rythmes*, Paris, Hachette, FLE, collection Autoformation, 1991.

YAGUELLO M., *Alice au pays du langage*, Seuil, 1981.

YAGUELLO M., *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Seuil, collection Point-virgule, 1988.

YAGUELLO M., *Histoire de lettres et de sons*, Seuil, collection Point-virgule.

I - LANGUE ORALE

PHONETIQUE/PHONOLOGIE

Langue écrite, langue orale

On a souvent tendance à privilégier la composante écrite d'une langue en oubliant que notre premier contact avec la langue s'est fait avec sa réalité orale. Dans l'acquisition du langage, l'écrit est second : l'enfant est confronté avec la langue qui lui est parlée. Or, la réalité orale de la langue est complexe et diversifiée : les locuteurs d'une langue ne parlent pas tous de la même manière. Ces différences touchent non seulement le vocabulaire (lexique) et l'agencement des énoncés (syntaxe), mais également la façon de réaliser les sons et de les combiner. Les parlers régionaux par exemple se caractérisent parfois par un lexique spécifique et une prononciation particulière : ainsi le parler lyonnais.

Exemple 1 :

[ãpa sãsyv lɔpõ : | o t s y d y f l ø : v | ãmø s jø a p ε v d y s õ p ø v t ø f ø : j]

“En passant sur le pont au dessus du fleuve, un monsieur a perdu son portefeuille.”

Variation lexicale : "Que vous êtes ganaches et que vous êtes bugnes !" (le regroleur Gnafron)

Variation syntaxique et morphologique : "I t'y a dit ?"
"Je vais t'y faire."

La provenance régionale ne constitue pas la seule cause de variation de prononciation ; on peut citer comme autres causes possibles :

- les facteurs sociaux ;
- l'origine ethnique ;
- les facteurs psychologiques ;
- les phénomènes d'expressivité ;
- l'influence des sons les uns sur les autres ;
- etc...

Remarquez que les quatre premiers facteurs sont extérieurs à la langue. L'influence des sons les uns sur les autres lui est inhérente.

Un linguiste voulant décrire une langue donnée dans sa réalité orale doit prendre en compte ces variations ; pour cela, il utilise un outil de description qui a pour principe d'établir une correspondance unilatérale entre son et symbole graphique, ce que ne font pas les alphabets existants : il s'agit, dans la plupart des cas, de l'Alphabet Phonétique International (API).

Dans le cas de la langue française dont l'alphabet, issu du latin, est inadéquat à la transcription des sons, on comprend aisément l'intérêt de l'utilisation de l'API.

Exemple 2 :

Plusieurs signes graphiques pour la transcription d'un même son :
- poisson / hameçon /sole / patience ...
- haut / pôle / eau / os ...
et, à l'inverse, un signe graphique transcrivant des sons différents :
- obtention / salaison /ubiquité...

L'ALPHABET PHONETIQUE INTERNATIONAL

L'Alphabet Phonétique International a été élaboré en 1888 par le phonéticien français Paul Passy ; il comprend un ensemble de symboles graphiques (empruntés au grec, au latin, aux langues germaniques, ou parfois même créés) permettant de décrire les sons des langues naturelles connues actuellement. Il est constamment remis à jour en fonction de l'évolution des recherches.

Une transcription phonétique fine cherche à rendre compte de toutes les particularités phoniques du locuteur ; pour cela, aux symboles de base utilisés en API, s'ajoutent des signes "diacritiques" (par exemple « ~ » pour la nasalisation ou « : » pour l'allongement ou « ˘ » pour noter un son bref).

La description et le classement des sons des différentes langues existantes est la PHONETIQUE. La phonétique comprend trois branches essentielles, selon la triple distinction production/transmission/perception :

PRODUCTION

(concerne la phase d'encodage)

Gestes articulatoires

Phonétique articulatoire :
étude des mécanismes de
production des sons du langage.

Domaines d'application :

Orthophonie
Pédagogie...

TRANSMISSION

(concerne la phase de la transmission
des ondes par l'air)

Onde sonore

Phonétique acoustique :
étude des propriétés physiques
des sons du langage.

Télécommunication
Traitement automatique du langage
Synthèse de la parole

PERCEPTION

(concerne la phase de décodage)

Réception et traitement du son

Phonétique perceptuelle :
étude de la réception du signal
et des sons ; traitement par le cerveau.

Symboles de l'Alphabet Phonétique International utilisés pour la transcription du français.

A. *Les réalisations vocaliques*

les réalisations vocaliques **orales**

i	[v i]	"vie"
e	[b l e]	"blé"
ɛ	[m ɛ ʁ s i]	"merci"
a	[m a l]	"mal"
ɑ	[m ɑ l]	"mâle"
	[m w ɑ]	"moi"
ɔ	[m ɔ ʁ]	"mort"
o	[o]	"eau"
u	[ʒ ø n u]	"genou"

les réalisations vocaliques **nasalisées** (= oro-nasales)

œ	[œ̃]	"un"
õ	[b õ]	"bon"
ẽ	[v ẽ]	"vin"
ã	[b l ã]	"blanc"

B1. *Les réalisations consonantiques*

p	[s u p]	"soupe"	s	[s a l]	"sale"
b	[b õ]	"bon"	z	[z ɛ ʁ o]	"zéro"
t	[t ɛ ʁ]	"terre"	l	[l ã]	"lent"
d	[d ã]	"dans"	r	[r u]	"roue"
k	[k u]	"cou"	ʁ	[ʁ u]	"roue"
g	[g a ʁ]	"gare"	R	[R u]	"roue"
f	[f ø]	"feu"	m	[m ẽ]	"main"
v	[v u]	"vous"	n	[n u]	"nous"
ʃ	[ʃ a]	"chat"	ɲ	[a ɲ o]	"agneau" ¹
ʒ	[ʒ a ʁ]	"jarre"	ŋ	[k ã p i ŋ]	"camping"

B2. *Les réalisations semiconsonantiques*

j	[j ø]	"yeux"
ɥ	[l ɥ i]	"lui"
w	[l w i]	"Louis"

Les (signes) diacritiques

- d'allongement	[:]
- d'intensité	[']
- de nasalité	[~]
- de dévoisement	[◌̥]
- de voisement	[◌̚]

LF1 95-96 (IG/LVDV)

¹ La réalisation [n j], comprenant donc deux sons, est la plus courante actuellement, en particulier chez les jeunes locuteurs.

PETIT GUIDE EN 10 POINTS A L'USAGE DES TRANSCRIPTEURS DEBUTANTS

- 1 - Pour transcrire en API un texte écrit, commencer par le lire plusieurs fois de façon aussi proche que possible de l'oral ordinaire. Si possible, s'enregistrer et travailler ensuite à partir de l'enregistrement.
- 2 - Respecter très précisément les caractères de l'API. N'utiliser aucun signe qui n'appartienne pas à l'API. N'employer les majuscules que si le symbole correspondant en API le requiert.
- 3 - Ne pas transcrire mot à mot mais par groupe de mots enchaînés.
- 4 - Transcrire les liaisons usuelles.
- 5 - Une transcription phonétique se signale par l'usage de crochets ([]) encadrant le début et la fin du texte.
- 6 - Ne pas utiliser les signes de ponctuation : ils n'ont aucun sens dans une transcription de l'oral et peuvent porter à confusion (ex : ? peut être confondu avec la consonne [?]).
- 7 - Quand il y a pause, l'indiquer par une barre verticale (|). (Double barre pour une pause longue.)
- 8 - L'intonation se marque par un codage spécifique (voir plus bas).
- 9 - Ne pas respecter la typographie d'un texte écrit : elle relève uniquement des règles de présentation de l'écrit. (Ex. : ne pas séparer un titre du corps du texte).
- 10 - Utiliser les signes diacritiques en cas de particularité phonétique d'un son (ex. : réalisation vocalique allongée "Tiens tiens" -> [t j ẽ t j ẽ :]).

CLASSEMENT DES SONS (EN ISOLATION)

LES PARAMETRES ARTICULATOIRES

Les paramètres articulatoires permettent de décrire les sons de façon très précise et de les classer du point de vue articulatoire.

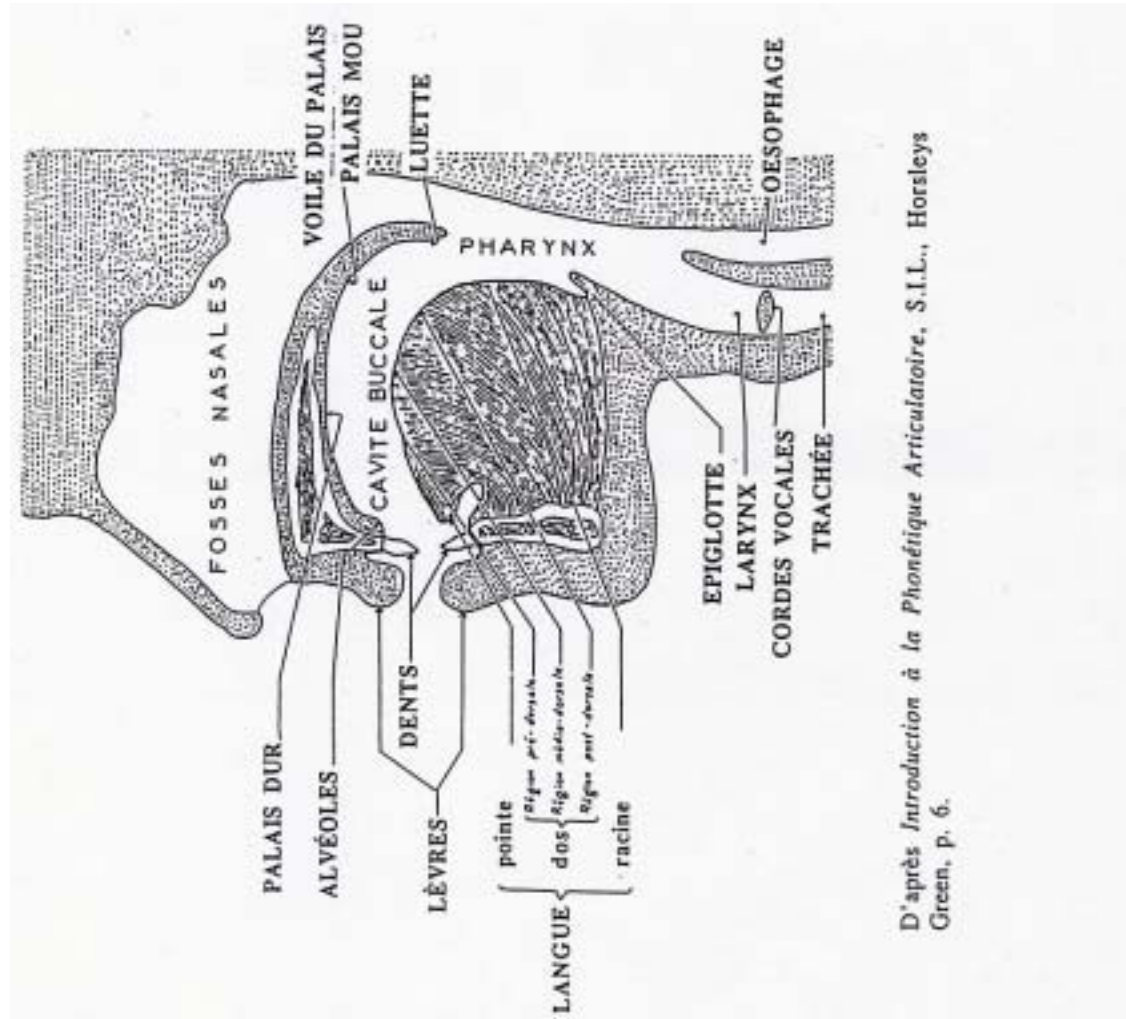
A. LES SONS VOCALIQUES

Les sons vocaliques sont des productions sonores qui se caractérisent essentiellement par le libre écoulement de l'air. Le flux d'air ne rencontre pas d'obstacle dans le conduit vocal. Leur timbre dépend de la forme et du volume des cavités supra-glottiques. On classe ces sons à l'aide des paramètres suivants :

Paramètres classificatoires essentiels

- a) le **lieu d'articulation** : il s'agit du lieu de constriction maximale, de l'endroit où la masse de la langue se rapproche le plus de la voûte palatine (ou palais). On distingue entre voyelles ANTERIEURES (par exemple [i], [e], [ε], [y], [ø], [œ]), voyelles CENTRALES (par exemple [ɨ], [ə], [ɘ], voyelles non attestées en français standard) et voyelles POSTERIEURES (par exemple [u], [o], [ɔ]). Le lieu d'articulation correspond à l'axe horizontal dans une coupe midsagittale (voir ci-après).
- b) l'**aperture** : il s'agit de la distance entre la masse de la langue et le palais. Les phonéticiens distinguent généralement quatre degrés d'aperture, mais attention, en réalité il s'agit d'un continuum et ces degrés ne sont que des repères ! On parle de voyelles FERMEES (par exemple [i] et [u]) et de voyelles OUVERTES (par exemple [a]), avec deux degrés intermédiaires : MI-FERMEES (par exemple [e] et [o]) et MI-OUVERTES (par exemple [ε] et [ɔ]). L'aperture correspond à l'axe vertical dans une coupe midsagittale (voir ci-après).
- c) la **forme des lèvres** : celle-ci détermine la forme de la cavité labiale, située à l'extrémité du conduit vocal. Il y a des voyelles ARRONDIES (tuyau plus long, sons plus graves, par exemple [y] et [u]) et NON ARRONDIES (tuyau plus court, sons plus aigus, par exemple [e] et [ε]).
- d) la **position du voile du palais** : si celui-ci est abaissé, un couplage des cavités buccale et nasale se produit, avec une résonance nasale caractéristique. On distingue entre voyelles ORALES (par exemple [ε] et [ɔ]) et voyelles NASALES (par exemple [ẽ] et [õ]).

Les paramètres a, b et c constituent les critères de base permettant de décrire et de classer les sons vocaliques dans de très nombreuses langues.



D'après *Introduction à la Phonétique Articulatoire*, S.I.L., Horsleys Green, p. 6.

Coupe midsagittale présentant les principaux organes de la parole.

B. LES SONS CONSONANTIQUES

Les sons consonantiques sont des productions sonores qui se caractérisent par la présence d'un obstacle (fermeture ou constriction) dans le tuyau vocal. Par conséquent, ils sont moins sonores que les réalisations vocaliques. On peut les classer à l'aide des paramètres articulatoires suivants :

Paramètres classificatoires essentiels

- a) le **mode articulatoire** (*axe vertical*) : ce paramètre exprime le degré de constriction. Ce dernier amène les phonéticiens à distinguer plusieurs catégories de consonnes (en allant des plus fermées au moins fermées) : OCCLUSIVES (consonnes caractérisées par une obstruction totale du conduit vocal, par exemple [p], [t], [k], [b], [d], [g]), AFFRIQUEES (consonnes phonétiquement complexes comportant à la fois une partie occlusive et une partie fricative, par exemple [t s] et [d ʒ], consonnes non attestées en français standard²), FRICATIVES (consonnes produites avec un rétrécissement important du conduit vocal, par exemple [f], [s], [ʒ]), NASALES (consonnes produites avec le voile du palais abaissé, par exemple [m], [n], [ŋ]), APPROXIMANTES (consonnes ayant certaines affinités avec les voyelles, par exemple [j], [w] ; on les appelle aussi semi-consonnes), les APPROXIMANTES LATÉRALES, par exemple [l], les ROULEES (ou vibrantes) comme [r] et les BATTUES comme [ʀ], attestées dans certaines variétés régionales. Le mode articulatoire correspond grosso modo à l'axe vertical dans une coupe midsagittale (voir ci-dessus).
- b) le **lieu d'articulation** (*axe horizontal*) correspond à la zone dans laquelle la constriction se produit. Plusieurs lieux d'articulation se situent entre les lèvres et le larynx : LABIAL, DENTAL, ALVEOLAIRE, POSTALVEOLAIRE, PALATAL, VÉLAIRE, etc. Le lieu d'articulation correspond à l'axe horizontal dans une coupe midsagittale (voir ci-dessus).
- c) l'**organe responsable de la constriction** : les deux lèvres ou l'une des deux³ (LABIAL), la langue (LINGUAL) (avec comme parties la pointe (APICAL), la lame (LAMINAL et SUBLAMINAL), le dos (DORSAL), la racine (RADICAL)) et les cordes vocales (GLOTTAL).

N.B. Les paramètres b et c sont utilisés conjointement. On parle de consonnes bilabiales, labio-dentales, lamino-dentales, dorso-vélaires, etc.

- d) la **position du voile du palais**. Le voile du palais comprend le palais mou et la luette. Selon qu'il se trouve abaissé ou remonté, le son n'est pas le même. Cf. les voyelles. On distingue entre consonnes ORALES (par exemple [p], [d], [ʁ]) et consonnes NASALES (par exemple [m], [n], [ŋ]).
- e) la **présence ou l'absence de vibration des cordes vocales** (voisement) : les consonnes VOISÉES (par exemple [b], [n], [v]) se distinguent des consonnes NON VOISÉES (par exemple [p], [f], [s]).

² Il est à noter que dans des exemples tels que [adʒydã] et [adʒyʒe], dʒ ne peut être interprété comme consonne complexe unique. Il s'agit ici d'une séquence de consonnes.

³ En français, lorsque seulement l'une des deux lèvres est engagée dans la production d'un son (par exemple [f]), il s'agit toujours de la lèvre inférieure.

Les sons d'une langue sont généralement présentés dans des tableaux appelés tableaux phonétiques.

TABLEAUX PHONETIQUES DU FRANÇAIS

1. LES REALISATIONS VOCALIQUES

ORALES	ANTERIEURES		POSTERIEURES	
	non arr.	arrondies	non arr.	arrondies
FERMEES	i	y		u
MI-FERMEES	e	ø		o
MI-OUVERT.	ɛ	œ		ɔ
OUVERTES	a		(ɑ)	

NASALES	ANTERIEURES		POSTERIEURES	
	non arr.	arrondies	non arr.	arrondies
MI-OUVERT.	ẽ	(œ̃)		õ
OUVERTES			ã	

N.B. Les sons placés entre parenthèses dans ces tableaux sont de plus en plus rares dans la variété dominante du français. Non arr. = non arrondi.

2. LES REALISATIONS CONSONANTIQUES

	bilabiales	labio-dentales	lamino-dent.	apico-alvéol.	lamino-alvéol.	préd.-postalv.	prédors.-palat.	labio-palat.	dorso-vélaire	labio-vélaire	postdors.-uvul.	glottales
Occlusives n v.	p		t̪						k			(ʔ)
v.	b		d̪						g			
Fricatives n v.		f		s	ʃ							
v.		v		z	ʒ					ʁ		
Nasales v.	m		n̪				ɲ		(ŋ)			
Approxim. lat. v.				l								
Approxim. v.							j	ɥ		w		

N.B. Ce tableau n'est pas exhaustif : il comprend les réalisations principales du français dominant (dit 'standard'). Par conséquent, des sons tels que [r] et [R] ne sont pas représentés.

N.B. la réalisation glottale [ʔ] n'est rencontrée que dans certaines formes très expressives, par exemple [ʔa l t] "halte !" et [ʔi d j o] "idiot !". Elle n'a pas le même statut que les autres réalisations présentées ici.

UNE PREMIERE APPROCHE DE LA PHONOLOGIE

Un linguiste entreprenant la description d'une langue n'a pas seulement à dresser l'inventaire des sons qu'elle comprend : il lui faut déterminer quels sons sont utilisés pour établir des différences de sens au niveau des mots⁴. Certains sons n'ont aucune incidence sur le sens : en langue française, par exemple, on relève fréquemment un allongement des voyelles en fin d'énoncé ; cet allongement n'a aucune influence sur la compréhension de l'énoncé.

On parlera dans le premier cas des PHONEMES de la langue considérée : on définit le phonème comme la plus petite unité sonore capable de produire un changement de sens sans avoir de sens en elle-même. On dit également des phonèmes qu'ils ont une **fonction distinctive**.

Exemple 3 :

Si on compare du point de vue de l'allongement langue anglaise et langue française, on constate que l'allongement n'est pas pertinent en français contrairement au finnois.

En français :

[lãʒ t a p u p e]	"lange ta poupée"
[mãʒ t a p u p e]	"mange ta poupée"
[rãʒ t a p u p e]	"range ta poupée"

[rã:ʒ t a p u p e]	"range ta poupée"
----------------------	-------------------

En finnois :

[s u l a]	"fondu"
[s u l a:]	"(ça) fond"
[s u : l a]	"sorte d'oiseau"
[s u : l a:]	"avec la bouche"

⁴ A prendre ici dans le sens "unité grammaticale minimale".

Comment passer de la phonétique à la phonologie du français

Partons de quelques exemples.

A. En étudiant le rapport entre les sons vocaliques [ε] et [a] du français standard, on constate que la seule substitution de l'un par l'autre, dans un environnement phonétique identique par ailleurs, peut produire des changements de sens. Ceci est illustré par les paires minimales suivantes :

[ʁ ε]	“raie”
[ʁ a]	“rat”

[m ε s]	“messe”
[m a s]	“masse”

[p ε]	“paix”
[p a]	“pas”

La différence phonétique entre ces deux sons est donc exploitée par la langue pour distinguer des paires de mots. Remarquez que les sons [ε] et [a] n'ont pas de sens en eux-mêmes mais la substitution de [ε] par [a] et vice versa peut donner lieu à un changement de sens. On dit alors que [ε] et [a] sont en opposition (significative). Ces deux sons sont les réalisations phonétiques respectives (niveau phonétique) de deux phonèmes vocaliques distincts (niveau phonologique), à savoir / ε / et / a /. Schématiquement, ce cas de figure peut être représenté de la manière suivante :

/ ε /	/ a /	Deux phonèmes (niveau phonologique)
[ε]	[a]	Réalisations respectives (niveau phonétique)

Comme dit plus haut, on définit le phonème comme la plus petite unité phonique capable de produire un changement de sens sans avoir de sens en elle-même.

L'étude des paires minimales permet ainsi de déterminer les phonèmes (vocaliques et consonantiques) d'une langue, c'est-à-dire les sons qui ont une fonction distinctive (= capables de distinguer des paires de mots).

B. L'étude d'une deuxième paire de sons vocaliques révèle par contre un autre type de rapport. Il s'agit de la paire [a] et [ɑ]. La substitution de l'un par l'autre ne donne pas lieu à un changement de sens en français standard (variété dominante), comme le montrent les exemples qui suivent.

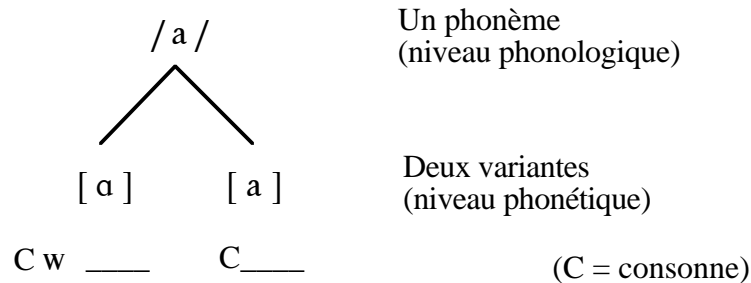
[ʒœn s ε p a]	“je n(e) sais pas”
[ʒœn s ε p α]	“je n(e) sais pas”

[l a m ε ʁ]	“la mer”
[l α m ε ʁ]	“la mer”

Cette différence phonétique n'est donc pas utilisée par la langue pour différencier des mots, abstraction faite des quelques locuteurs qui continuent à distinguer des paires de mots grâce à ces sons (par exemple, [p a t] “patte” et [p α t] “pâte”, [l a] “là” et [l α] “las”). Ici, la différence est due à l'environnement phonétique :

[l a]	“la”	[l w α]	“loi”
[s a]	“ça”	[s w α]	“soie”
[ʁ a]	“rat”	[ʁ w α]	“roi”
[m a]	“ma”	[m w α]	“moi”

Le son [α] n'apparaît qu'après l'approximante [w] et seulement là. Des séquences de type Cwα (où C = consonne) sont donc exclues, comme celles de type Cα. Nous pouvons prédire laquelle des deux variantes phonétiques va apparaître, à partir de l'entourage phonétique. On dit que les sons [a] et [α] sont en variation contextuelle (ou conditionnelle) et constituent deux réalisations (ou variantes) phonétiques contextuelles d'un seul phonème, à savoir / a /⁵. Schématiquement, ce cas de figure peut être représenté de la manière suivante :



C. Un dernier exemple, en deux parties. Regardez attentivement les deux corpus suivants.

(a)	[ʁ i]	“ris”
	[l i]	“lis”
	[ʁ ε]	“raie”
	[l ε]	“lait”

⁵ Le choix du symbole se justifie par le nombre de types de contexte phonétiques dans lesquels le son [a] apparaît en français.

(b)	[ʁ a]	“rat”
	[a ʁ]	“art”
	[ʁ ε]	“raie”
	[ε ʁ]	“erre”
	[ʁ i ʁ]	“rire”

Dans le premier corpus, les sons consonantiques [ʁ] et [l] sont en opposition et constituent les deux réalisations phonétiques respectives de deux phonèmes distincts : /ʁ/ et /l/. Dans le second, les sons [ʁ] et [ʁ] (non voisé) sont en variation contextuelle et constituent les réalisations phonétiques contextuelles d'un même phonème. La variante non voisée n'apparaît qu'en position finale et la variante voisée seulement en position non finale.

Précision importante :

On cherchera surtout des paires minimales pour des paires de sons phonétiquement proches (p/b, s/z, n/l, p/t, i/e, e/ε, ø/œ, a/ɑ, etc.). Ceci pour la simple raison que plus deux sons sont phonétiquement proches, plus ils sont susceptibles d'être des variantes (phonétiques) d'un même phonème (cf. expressions faciales d'un même personnage).

Si l'on trouve dans la langue une ou plusieurs paires minimales pour une telle paire de sons, on a la preuve que la différence est phonologique (les deux s'opposent et réalisent deux phonèmes distincts). Sinon, la différence est simplement phonétique et, la plupart du temps, imputable à l'environnement phonétique.

*

Disons en conclusion de cette partie que l'ensemble des phonèmes constitue le SYSTEME PHONOLOGIQUE d'une langue donnée. Les phonèmes sont notés entre barres obliques. Exemple : /p/. Les sons par contre sont toujours notés entre crochets droits. Exemple : [p].

COMMENT IDENTIFIER LES PHONEMES D'UNE LANGUE ?

I - Introduction

Les sons de la parole

Quand un linguiste veut étudier une langue, il est entre autres confronté à la réalité sonore, c'est-à-dire aux sons de cette langue. Ces sons se répartissent en deux grandes classes : les sons vocaliques (produits sans obstruction) et les sons consonantiques (produits à l'aide d'une obstruction ou d'un resserrement du conduit vocal).

Le premier souci du linguiste sera d'inventorier ces **unités sonores**. Pour cela, il lui faut travailler sur des corpus de mots, de phrases ou de portion de discours notés phonétiquement. Les données recueillies lui permettront de dresser le tableau phonétique des consonnes et celui des voyelles (trapèze vocalique). Les paramètres qui structurent ces tableaux sont appelés paramètres articulatoires classificatoires. Les tableaux définissent l'espace articulatoire d'une langue et les paramètres que l'on ajoute aux tableaux donnent une description très précise de la nature phonétique des sons. Toute personne sachant lire les symboles phonétiques saura en principe les prononcer.

Cependant faire l'inventaire des sons d'une langue ne suffit pas. La tâche du linguiste est loin d'être simple. Il lui faut encore examiner les rapports qu'entretiennent les sons les uns avec les autres au sein de la classe à laquelle ils appartiennent : les consonnes à l'intérieur de la classe des sons consonantiques, les voyelles à l'intérieur de la classe de sons vocaliques. C'est cette étude qui permettra au linguiste de savoir quelles sont les unités minimales distinctives (ou plus simplement phonèmes) de la langue en question. En effet, l'expérience nous apprend que les sons peuvent soit dans un **rapport d'opposition significative**, soit dans un **rapport de variation**. Derrière les sons d'une langue se cache un système. Au linguiste de le découvrir.

Il commencera par repérer dans l'inventaire (le tableau phonétique) pour chaque son les voisins les plus proches.

A la recherche des phonèmes

Paires minimales ...

Pour beaucoup de langues, il est assez facile de repérer les cas où, dans un même contexte phonique, le simple fait de changer de son mène à une différence de sens.

Ex. : [k^hɑ:d]-[gɑ:d] (en anglais, "card"/"guard")
[vit]-[vi:d] (en français, "vite"/"vide").

C'est le fameux **principe des paires minimales** : l'on commence par rechercher tous les contextes identiques à un son près. On met alors en relation différences de sons et différences de sens.

Ex. : [pytwa]-[patwa] (paire minimale pour deux sons vocaliques du français ; le simple fait de changer de voyelle a une incidence sur le sens)

Ex. : [bato]-[gato] (paire minimale pour deux sons consonantiques du français)

Peut-on en conclure pour autant à partir de l'exemple précédent que l'on a mis en évidence deux phonèmes ? Non. Tout au plus que les sons qui apparaissent dans ce genre de contextes sont dans un rapport d'opposition significative. Le changement de son peut être provoqué par l'influence de l'environnement. Il reste donc à étudier les rapports que ces voyelles entretiennent avec leurs (autres) voisines proches.

et étude des contextes ...

Prenons le petit corpus suivant :

[pe] / [pɔɤ] / [puɤ] / [pø] / [pɛɤ] / [pu] / [po] / [pœɤ] / [pa] / [pɛɤ].

En appliquant aveuglement à ce corpus le principe des paires minimales, on obtient à titre **hypothétique** huit phonèmes : /e/ /ɔ/ /u/ /ø/ /ɛ/ /o/ /œ/ /a/.

Mais c'est en quelque sorte brûler les étapes. Le son [e] s'oppose ici à [ø] (non arrondi/arrondi), à [u] (antérieur/postérieur et mi-fermé/fermé) à [o] (antérieur/postérieur) et à [a] (mi-fermé/ouvert) C'est intéressant, mais insuffisant. Il n'y a pas de paires minimales mettant en évidence une opposition avec [ɔ], [œ], et [ɛ]. C'est fort ennuyeux, d'autant plus que [e] et [ɛ] sont très proches (une simple différence d'un degré d'aperture) ! Pourquoi ne trouve-t-on pas de paires minimales pour ces paires de voyelles ?

De même pour [ø], qui s'oppose à [e], [a], [u] et [o]. Mais il n'y a pas de paires minimales mettant en évidence une opposition avec [œ], [ɔ], et [ɛ]. C'est pour le moins curieux. Qu'est-ce qui explique ce que nous observons ici ?

Même type d'observation pour le son [o]. Etc.

L'on peut généraliser : dans ce corpus, il n'y a pas de paires minimales opposant des voyelles mi-fermées à des voyelles mi-ouvertes.

Observons de nouveau le corpus, plus attentivement. L'on trouve :

- un contexte spécifique C__[ɤ] que l'on peut opposer à un autre contexte spécifique C__ ([pø] comparé à [pœɤ], etc.)
- des voyelles phonétiquement proches (par paires), notamment celles qui nous intéressent : [e]-[ɛ], [o]-[ɔ], [ø]-[œ].

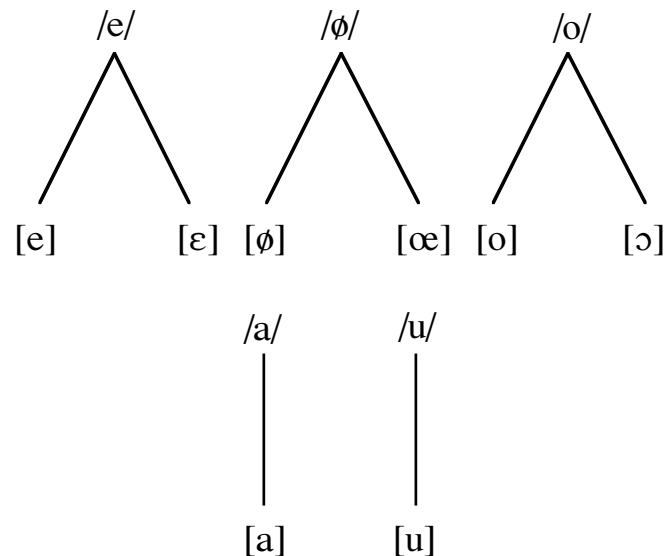
Maintenant les choses deviennent plus claires. Quand on a le contexte C__, on observe une voyelle mi-fermée, alors que, dans le contexte avec [ɤ] en finale (C__[ɤ]), on obtient une voyelle mi-ouverte. On parle de distribution complémentaire. Les voyelles mi-fermées et les voyelles mi-ouvertes ne peuvent s'opposer les unes aux autres, puisqu'elles n'apparaissent jamais dans le même contexte.

L'on en conclut alors que deux sons en distribution complémentaire et phonétiquement proches (par exemple [e]-[ɛ]), sont dans un rapport de variation. Il s'agit d'une variation contextuelle. Ce sont deux manifestations contextuelles d'une même unité minimale distinctive, comme deux visages d'un même individu. L'on les appelle **variantes contextuelles** ou **allophones** d'un phonème.

Se pose ensuite le problème de la représentation du phonème en question. Quel symbole retenir ? Pour ce corpus le choix est arbitraire. Les deux sons (c'est valable pour les trois paires) apparaissent dans le même nombre de types de contextes. Il est préférable de prendre un même type de décision pour les trois paires, par exemple /e/ pour la paire [e]-[ɛ], /ø/ pour [ø]-[œ] et /o/ pour [o]-[ɔ].

Notez enfin que les sons [u] et [a] peuvent apparaître dans les deux contextes précisés ci-dessus. L'on ne relève donc pas de variation contextuelle pour ces sons. Par conséquent, [u] est la manifestation unique du phonème /u/ et [a] la manifestation unique du phonème /a/.

Récapitulons ce qui précède sous forme de schéma :



Nous avons donc en tout cinq unités minimales distinctives et non pas huit. Deux d'entre elles n'ont qu'une seule manifestation phonétique chacune, les trois autres ont deux variantes contextuelles (donc phonétiques) chacune.

Tableau phonologique des voyelles (pour notre corpus !!) :

	Antér.		Postér.
	Non arr.	Arr.	
Fermé			u
Moyen	e	ø	o
Ouvert	a		

Notez bien que les paramètres classificatoires de ce tableau (antér./postér., etc.) sont des traits distinctifs qui définissent la nature des oppositions mises en évidence à partir du corpus.

Principe de base

Quand on étudie un corpus pour détecter les phonèmes d'une langue, l'étude des paires minimales s'accompagne donc obligatoirement d'une étude plus large portant sur les contextes (la distribution de chaque son).

II - Démarche générale.

1 - Phase observatoire

- Observer le corpus.
- Construire un tableau phonétique (voyelles et/ou consonnes).
- Définir les sons phonétiquement proches (se servir des tableaux phonétiques).
- Rechercher, dans un premier temps, des paires minimales pour chacune des paires de sons proches.
- Ne pas se limiter à la recherche de paires minimales : repérer de façon plus large les différences entre contextes. Examiner (1) la position du son dans le mot (initiale, médiane, finale ; dans certaines langues par exemple, les occlusives voisées n'apparaissent qu'en positions initiale et médiane, alors les occlusives non voisées n'apparaissent qu'en position finale. Par conséquent, les occlusives voisées et non voisées ne s'opposent pas. Elles sont en variation contextuelle.), (2) la nature des sons adjacents (par exemple, une occlusive vélaire non voisée que l'on ne rencontre que devant [i] et une occlusive vélaire voisée qui n'apparaît que devant les autres voyelles.) et (3) le type de syllabe dans laquelle le son se trouve (comme dans le corpus étudié plus haut.), etc. Tous ces facteurs peuvent donner lieu à des variations contextuelles entre sons.

2 - Premières hypothèses

- A partir des paires minimales repérées, l'on peut inférer quels sont les sons qui, par leur commutation dans ces paires, sont responsables des changements de sens. Ils sont en *opposition significative*.
- Hypothèse : il s'agit **probablement** de phonèmes distincts.

3 - Etude systématique des contextes et vérification des hypothèses.

La simple recherche de paires minimales ne suffit généralement pas. Il faut aussi étudier les sons dans **tous** leurs contextes d'apparition.

Il faut comparer en particulier les contextes des sons phonétiquement proches. Plus deux sons sont proches, plus ils sont susceptibles d'être en variation, c'est-à-dire d'être tout simplement deux variantes d'un même phonème. Ce qui se ressemble, s'assemble (peut-être) ...

Il y a deux possibilités.

Première possibilité :

- Les contextes observés présentent une différence systématique.
Ex. : la voyelle mi-ouverte n'apparaît que dans le contexte C___[ɥ], la mi-fermée dans le contexte C___.
- Les contextes déterminent donc l'apparition systématique de tel ou tel son. La différence entre les sons n'est pas exploitée par la langue pour introduire des différences de sens. Elle est purement phonétique dans la mesure où elle est imputable aux contextes.

Conclusion : la différence de degré d'aperture étudiée ici (mi-fermé/mi-ouvert) n'est pas phonologique, mais imputable aux contextes phoniques. L'hypothèse de départ n'est donc pas entièrement confirmée.

Deuxième possibilité :

- Les contextes ne sont pas complémentaires les uns des autres : la différence ne s'explique donc pas par le contexte phonique. Ex. le son [a] apparaît dans les deux types de contextes.

Conclusion : les sons en opposition significative dans les paires minimales sont en effet des phonèmes.

LE SYSTEME PHONOLOGIQUE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Après ces quelques explications concernant la démarche phonologique, voici maintenant une représentation graphique du système phonologique du français tel qu'on pourrait le définir actuellement :

TABLEAU PHONOLOGIQUE DES CONSONNES DU FRANÇAIS

(version modifiée : novembre 1996)

		antérieurs	médians	postérieurs
Occlusives	non voisées	p	t	k
	voisées	b	d	g
Nasales		m	n	ɲ
Fricatives	non voisées	f	s	ʃ
	voisées	v	z	ʒ
Approximantes	arrondies	ɥ		w
	non arr.	j		
Liquides		l		ʁ

N.B. On pourrait inclure dans ce système le phonème nasal vélaire, mais celui-ci n'a qu'un caractère très marginal. Rappelons que l'avenir du phonème nasal palatal est incertain comme de plus en plus de locuteurs le remplacent par la séquence /n+/j/.
Les phonèmes l et ʁ ont été regroupés parce qu'ils ont des affinités quant aux contextes dans lesquels ils peuvent apparaître. Le terme 'liquide' a été retenu pour les désigner et les opposer aux autres phonèmes consonantiques.

TABLEAU PHONOLOGIQUE DES VOYELLES DU FRANÇAIS

orales	antérieures		postérieures
	non arrondies	arrondies	
fermée	i	y	u
mi-fermée	e	ø	o
mi-ouverte	ɛ	œ	ɔ
ouverte	a		

nasales	antérieures	postérieures
mi-ouverte	ẽ	õ
ouverte	ã	

Remarquez que la distinction arrondi vs non arrondi n'est pertinente qu'au niveau des antérieures orales en français.

Le phonème est donc une entité abstraite qui a une ou plusieurs réalisations phonétiques. Selon la terminologie de F. de Saussure (fondateur de la linguistique moderne), les phonèmes relèvent de la LANGUE en tant que système, et les réalisations phoniques de la PAROLE⁶ en tant que production individuelle.

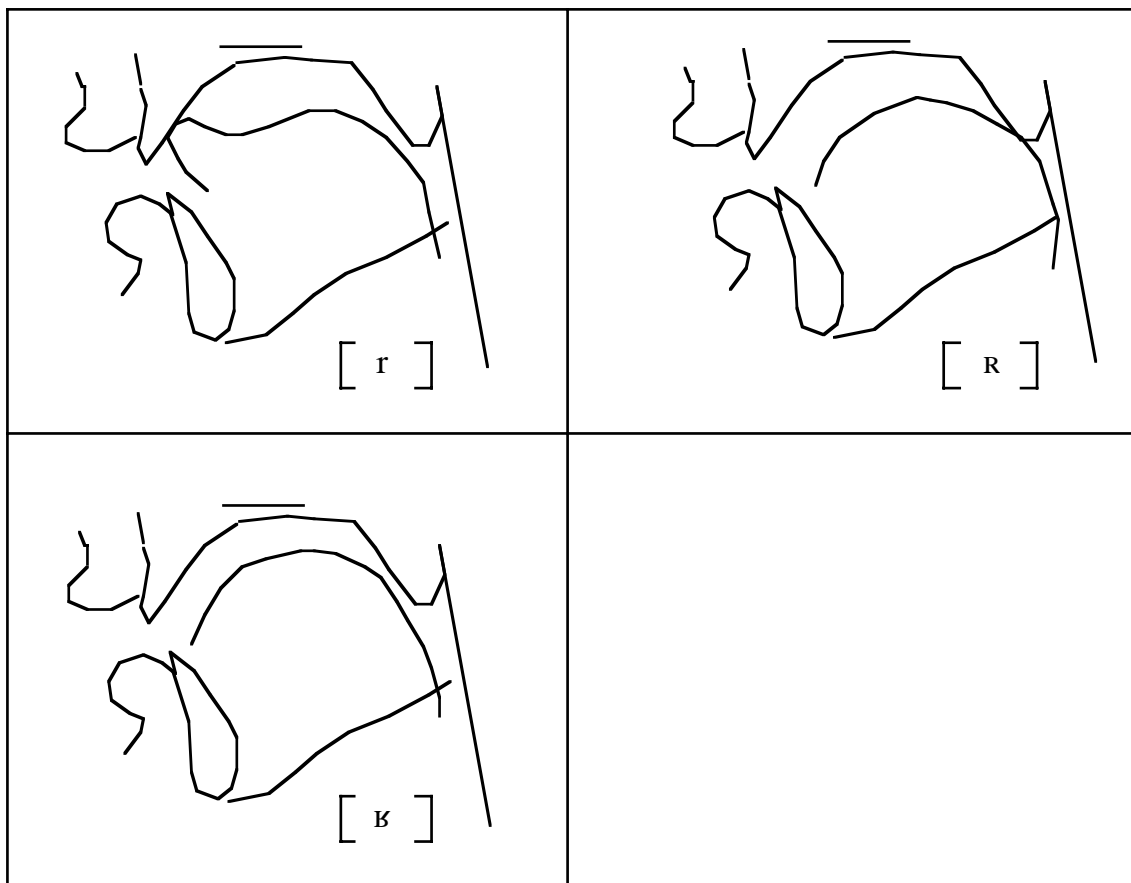
Exemple 4 (exemple de variation phonétique régionale) :

Il y a en français un seul phonème /R/⁷ qui est réalisé de plusieurs manières différentes selon les régions (variantes régionales).

[r] / [ʀ] / [R]

⁶ L'opposition Langue/parole, initialement introduite par Saussure, connaît diverses interprétations (voir Fuchs C. & Le Goffic P., *Les linguistiques contemporaines*, Hachette, 1992).

⁷ Le choix du symbole est arbitraire : on retient souvent comme symbole soit le son le plus fréquent, soit le plus facile à dactylographier.



On trouvera un exemple de production du [r] auprès de certains méridionaux, du [R] auprès de locuteurs tels que la chanteuse Mireille Mathieu et l'ancien ministre Charles Pasqua ; quant au [ʀ], il correspond à la prononciation la plus courante.

Le nombre de phonèmes varie d'une langue à l'autre : des langues comme le berbère de l'Afrique du Nord n'ont que trois phonèmes vocaliques (/ a /, / i /, / u /). La phonétique couplée avec la phonologie permet de décrire et de comparer les langues actuelles. Grâce à ces deux disciplines, on peut décrire également des langues comme l'esquimau qui n'ont pas de système d'écriture. L'étude phonologique peut entre autres aboutir à l'élaboration d'un système d'écriture pour de telles langues.

Système phonologique du français et sous-systèmes régionaux

Chaque langue connaît plusieurs variétés régionales ; la description de ces variations relève de la phonétique. L'analyse phonologique de telles descriptions permet de dégager des régularités caractérisant des sous-systèmes régionaux, comme c'est le cas pour le français méridional. Dans le sous-système phonologique du français méridional, il y a en particulier maintien de la distinction entre /*ã*/ et /*ẽ*/.

On ne peut donc parler d'un système phonologique unique pour une langue donnée : il existe autant de sous-systèmes phonologiques que de variétés régionales identifiées.

Synchronie, diachronie

Quand on décrit un état de langue à une période donnée, on se situe dans une perspective synchronique. A partir des observations synchroniques des langues et de leur comparaison, on parvient à dégager les similitudes éventuelles et les filiations communes : c'est la perspective diachronique.

En regroupant les langues selon leur filiation, on obtient diverses familles linguistiques : langues celtiques (comme le gaulois), langues germaniques (comme l'allemand, le suédois etc.), langues balto-slaves.... La langue française appartient au groupe des langues "italiques" qui fait lui-même partie d'une famille linguistique plus vaste : les langues indo-européennes.

LANGUES INDO-EUROPEENNES ⁸				
<i>EN EUROPE</i>				
CELTIQUES	gaulois breton irlandais etc.	GERMANIQUES	Westiques Nordiques	allemand néerlandais anglais suédois norvégien etc.
ITALIQUES	portugais espagnol catalan occitan français italien roumain etc.			

⁸ Schéma extrait du livre de H. Walter, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, 1988).

LES SONS DANS LA CHAÎNE PARLÉE

LA PHONÉTIQUE COMBINATOIRE

Lorsque les sons d'une langue se trouvent en contact dans la chaîne parlée, de nombreuses modifications peuvent se produire, dues à différents types d'interaction phonétique. Comme plus fréquentes nous pouvons citer les chutes (ou élisions) de sons et les assimilations phonétiques. Ces dernières, si elles ne sont pas trop marquées, ne sont pas perçues par les locuteurs natifs non avertis⁹. Souvent, pour des raisons de simplicité et de concision, elles ne sont pas transcrites par les linguistes. Toutefois, elles sont importantes pour la langue.

En effet, les assimilations et les élisions jouent un rôle dans l'évolution de celle-ci. De plus, elles sont importantes du point de vue didactique. Ce sont des traits spécifiques à l'oralité, et il faut apprendre à les repérer par une écoute attentive. L'étude de ces phénomènes de coarticulation relève de la phonétique combinatoire.

A. CHUTES OU ELISIONS DE SONS

Par chute ou élision d'un son nous entendons sa disparition complète. Ce phénomène se produit généralement dans des contextes bien précis selon des règles propres à la langue, obligatoires ou facultatives. Voici quelques exemples :

[ʒø n ø s ε ' p a]	<i>devient souvent</i>	[ʒø n s ε ' p a]	“je n(e) sais pas”
[l a d ø ' d ã]	<i>devient souvent</i>	[l a d ' d ã :]	“là dedans”
[s e ' l o t ʁ k i l a ' f e]	<i>devient souvent</i>	[s e ' l o t k i l a ' f e]	“c'est l'autre qui l'a fait”
[i l m a ' d i]	<i>devient souvent</i>	[i m a ' d i]	“i(l) m'a dit”
Comparez aussi :			
[k a t ʁ a ' v ʁ i l]	<i>et</i>	[k a t ʁ ø ' ʒ ɥ ẽ]	“quatr(e) avril” / “quatre juin”
[k a t ' ʒ ɥ ẽ]	<i>et</i>	[k a t ʁ a ' v ʁ i l]	“quat(re) juin” / “quatr(e) avril”

Dans certains cas, une chute peut donner lieu à ce que l'on appelle un allongement compensatoire. Cet allongement concerne toujours un son immédiatement voisin. Exemple : [m : m ā] “m(a)man”.

⁹ Le signal fait l'objet d'une normalisation par le cerveau (filtrage perceptuel).

B. ASSIMILATIONS PHONETIQUES

L'assimilation phonétique est un processus universellement attesté qui peut se définir comme l'acquisition d'une caractéristique phonétique (appelée aussi trait phonétique) par un son à partir d'un son (immédiatement) voisin. Exemple : dans la séquence "J't'attends", le son [ʒ] prend l'une des caractéristiques du son [t]¹⁰, avec lequel il se trouve en contact. Il se dévoise (perd son voisement). On note : [ʒ].

Ce phénomène, lié sans doute à la lenteur des organes de la parole (donc à des contraintes d'ordre physiologique), se manifeste soit par une anticipation de geste(s) articulatoire(s) (comme dans [ʒt a' tã], où l'absence de voisement du [t] est anticipée ; on parle alors d'**assimilation régressive**), soit par un retardement de geste(s) articulatoire(s) (comme dans la séquence [ʃv a l], où le caractère non voisé du [ʃ] s'étend au son [v], qui par conséquent se dévoise ; on parle dans ce cas d'**assimilation progressive**).

Il convient de distinguer en outre entre assimilations **directes** (entre sons immédiatement voisins) et assimilations **ne se produisant qu'après une ou plusieurs élisions**. (Cf. Les exemples présentés à la page suivante.) En règle générale, à l'intérieur des mots les assimilations directes sont systématiques.

¹⁰ Son caractère non voisé.

EXEMPLES D'ASSIMILATIONS PHONETIQUES :

Dévoisements

[mɛ t ʁ]	“mettre”
[p a d ˙ ' k w a]	“pas de quoi” (après élision)
[ʒ ɔ k ʁ w a]	“j’crois” (après élision)
[ʃ v a l]	“cheval” (après élision)
[ʒ t a ' t ā :]	“j’t’attends” (après élision)
[a b ˙ ' s o l y s j ɔ̃]	“absolution” ¹¹
[k ɔ m y ' n i : s m]	“communisme”
[mɛ d ˙ ' s ɛ̃]	“médecin”
[mɛ ʁ ˙ ' s i]	“merci”
[pœp l]	“peuple”
[k u d k u ' t o]	“coup de couteau” (après élision)

Voisements

[k a t ˙ ' d ā :]	“quat(re) dents” (après élision)
[p a ʁ ˙ ' b o]	“paquebot”
[i ʒ ˙ ' b ɛ : ʁ g]	“iceberg”
[s y b ʒ ˙ i ' s ' t e]	“subsister”
[f ʁ a p ˙ ' b j ɛ̃]	“frappe bien”
[k ɔ m y ' n i : ʒ m]	“communisme”
[g a ʃ v ɛ ʁ ˙ i ' t a : b l]	“gaffe véritable”

¹¹ La consonne du préfixe /ab-/ se réalise voisée devant voyelle (ex. : ‘aberrant’ [a b ɛ ʁ ā]) et devant consonne voisée (ex. : ‘abjurer’ [a b ʒ y ʁ ɛ]).

[p a ʒ d ø ' v ā :] “passe devant”

Nasalisations

[m a n m w a ' z ɛ l]	“mademoiselle” (après élision)
[m ɛ̃ n ' n ā :]	“maintenant” (après élision)
[b ā ŋ d ø ' f ʁ ā : s]	“Banque de France”
[l ɔ̃ ŋ ' m ā :]	“longuement”
[l a n ' n ā :]	“là dedans” (après élision)

Dénasalisations

[p s j ø]	“Monsieur” (après élision)
[v ɛ n (d) ' d ø]	“vingt-deux”

DIRECTION DES ASSIMILATIONS PHONETIQUES

Dans la section précédente nous avons dit que les assimilations peuvent être progressives ou régressives. La direction des assimilations (vers la gauche, vers la droite ou dans les deux sens) est déterminée par :

- a) la position du son dans la syllabe ou le mot : un son qui se trouve en position initiale de syllabe ou de mot, se trouve dans une position forte et peut transmettre une ou plusieurs de ses caractéristiques à des sons voisins. En revanche, un son qui termine une syllabe ou un mot, se trouve dans une position faible et influencera plus difficilement son entourage. Il s'agit donc ici de la **force positionnelle relative** des sons.
- b) la force articulaire du son : plus la force articulaire d'un son est élevée, plus il est capable de transmettre ses propriétés à son entourage. DELATTRE (1966) propose le classement suivant pour le français : [p, t, k] force 1 (les consonnes les plus fortes), [l, f] force 2, [b, d, g, m, n, s, ʃ] force 3, [ɲ, j] force 4 et [ʁ, w, ɥ, z, ʒ, v] force 5 (les consonnes les moins fortes). La force dont il est question ici est la **force intrinsèque relative** des sons.

Exemple : [ʃ v a l] “cheval”. La fricative labio-dentale voisée [v] a une force moins élevée que la fricative postalvéolaire non voisée [ʃ] et se trouve par conséquent dévoisée. En plus la première consonne se trouve en position initiale de syllabe, une position qui ne fait qu'accroître sa force.

EXEMPLES DE PROCESSUS D'ASSIMILATION

Les deux exemples repris ci-après (“quatre dents” et “mademoiselle”) illustrent comment on peut passer d'une forme “pleine” appartenant au langage soigné (placée à droite) à des formes plus réduites appartenant à un registre familier ou populaire¹² (placées à gauche) par des processus d'élision et d'assimilation phonétiques. On peut également constater à travers ces exemples le lien entre assimilation phonétique et évolution de la langue parlée.

[ka t̥'dã:] < [ka t'dã:] < [ka t̥ɣ'dã:] < [ka t̥ø'dã:]

[ma nmwa'zɛ l] < [ma ðmwa'zɛ l] < [ma dmwa'zɛ l] < [ma dømwa'zɛ l]

¹² Ces registres n'ont rien de péjoratif !

LA DECOMPOSITION DE LA CHAÎNE PARLEE

L'analyse de la chaîne sonore permet d'isoler surtout les unités suivantes : groupe de souffle, groupe rythmique et syllabe.

I LA SYLLABE

La syllabe est une unité difficile à définir sur le plan théorique¹³, mais tous les locuteurs savent la reconnaître.

Les voyelles fonctionnent toujours comme noyau de syllabe. Elles constituent des sommets de sonorité. Une voyelle peut d'ailleurs à elle seule constituer une syllabe (par exemple [a] “à”). En conséquence, on aura comme structure de syllabe le schéma suivant : C^mVC^n , où $m = 0$ à 4 et $n = 0$ à 3 (nombre de consonnes). Exemples : [ma l], [ma], [ε t ʁ], [ʒ k ʁ w a]. Peuvent se trouver en position de C : les consonnes et les semi-consonnes. La marge peut être simple (une consonne) ou complexe (plusieurs consonnes). La position C^m est la position forte (voir “force articulatoire” ci-dessus), la position C^n est la position faible. Cette différence de force détermine en partie, comme nous l'avons déjà vu, la direction des assimilations.

Il convient en français de distinguer entre :

- syllabes ouvertes (V, CV, etc.), donc terminées par une voyelle, et syllabes fermées (VC, CVC, etc.) terminées par une consonne ;
- syllabes accentuées et syllabes inaccentuées.

On observe pour le français une tendance à la syllabation ouverte (prédominance des syllabes ouvertes).

Deux règles simples permettent de rendre compte de la manière dont la plupart des locuteurs syllabifient la parole¹⁴, c.-à-d. déterminent l'emplacement des frontières syllabiques. On découpera :

- entre une voyelle et une consonne qui la suit ;
- entre deux consonnes ou deux voyelles en contact, sauf s'il s'agit d'une séquence de type C + approximante (ou [ʁ]). Mais un changement est peut-être en train de se produire, donnant lieu à la constitution de nouveaux groupes de consonnes. Ce changement est le résultat d'une réinterprétation de la structure phonique des séquences sonores. Exemples : [a.'k s ã] “accent” (au lieu de [a k.'s ã]), [pa.'d ɔ k w a] “pas d(e) quoi” (au lieu de [p a d.'k w a]), [pa.'d ʃ ε k] “pas de chèque” (au lieu de [p a d.'ʃ ε k]), etc.

Attention : il existe, en ce qui concerne le nombre et la structure des syllabes, d'importants écarts entre l'écrit et l'oral.

Ex. [s ε t . f i . j ε . t e . t a . m y . ' z ã : t] (7) “cette fillette est amusante.” (10)

¹³ S'agit-il d'une unité d'encodage, d'une unité pulsionnelle, d'une unité perceptuelle ?

¹⁴ Il s'agit donc de l'usage linguistique.

II. LE GROUPE RYTHMIQUE

A. L'accentuation en français

Existe-t-il une accentuation en français ? Oui, mais elle n'est jamais distinctive, c'est-à-dire elle ne sert jamais à distinguer des mots du point de vue sémantique.

L'accentuation peut se manifester de plusieurs façons : par une augmentation de durée (souvent avec un rapport de 2 à 1), un changement important de mélodie, un accroissement d'intensité. Les deux premiers paramètres sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment en français standard. Parfois on relève aussi des combinaisons de paramètres : durée + mélodie, durée + intensité, etc. L'accentuation est donc fixe et prévisible en français. Elle ne sert pas à distinguer des mots comme en anglais par exemple¹⁵. Sa fonction est démarcative et contrastive : elle facilite la segmentation des énoncés ainsi que le déroulement de l'échange langagier. Attention : certains mots, en particulier les mots grammaticaux monosyllabiques, ne sont jamais accentués en français.

Signalons au passage un autre type d'accentuation fréquemment attestée en français : l'accentuation d'insistance. Celle-ci relève de l'expressivité. Sa fonction : la mise en relief d'un élément de l'énoncé, une focalisation. Elle frappe le plus souvent la première syllabe de l'unité linguistique sur laquelle on veut insister, et se manifeste sous différentes formes : accroissement de la durée de cette syllabe ou de la première consonne, attaque dure (phonétiquement parlant, il s'agit d'une occlusive glottale appelée aussi 'coup de glotte') en cas d'initiale vocalique, montée de la mélodie, etc. Ce type d'accentuation, qui se caractérise par une certaine souplesse, tend à se généraliser sous l'influence des médias (langage des journalistes). Il se peut qu'un jour il se phonologise, perdant sa fonction expressive et acquérant une fonction démarcative.

B. Le groupe rythmique

L'unité appelée 'groupe rythmique' (ou : 'mot prosodique') est étroitement liée à l'accentuation. C'est en effet l'accentuation qui est responsable de la perception du rythme. Elle introduit une périodicité.

Le groupe rythmique est donc une unité dont les frontières sont indiquées par des paramètres prosodiques (durée, hauteur mélodique et intensité) et qui comprend généralement entre une et cinq syllabes. Il peut être suivi d'une pause mineure. La syllabe finale est marquée (on dit accentuée) par rapport aux précédentes.

¹⁵ Cf. Import : nom signifiant "importation" et import : verbe signifiant "importer".

Prenons un exemple :

[l a l o k o m o t i v s ε t a v e t e d ã l a g a κ] “La locomotive s’est arrêtée dans la gare.”

Selon la façon dont on le prononce, cet énoncé comprend 2 ou 3 groupes rythmiques (marqués ici par un allongement vocalique), et éventuellement un seul :

[l a l o k o m o t i : v s ε t a v e t e : d ã l a g a : κ] 3 groupes
[l a l o k o m o t i : v s ε t a v e t e d ã l a g a : κ] 2 groupes
[l a l o k o m o t i v s ε t a v e t e d ã l a g a : κ] 1 groupe (le tout prononcé d’un trait)

La structure du groupe rythmique peut être représentée de la manière suivante : [**Sⁿ non finale S finale**] (où S = syllabe).

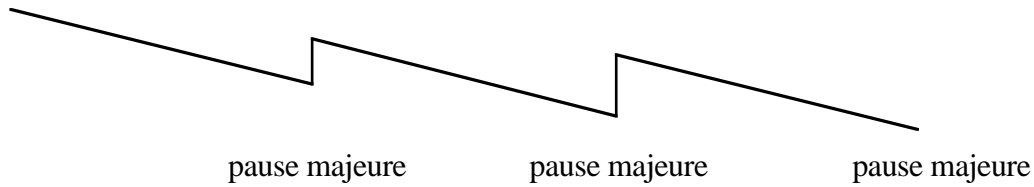
Les frontières des groupes rythmiques coïncident en règle générale avec des frontières syntaxiques importantes.

Le groupe rythmique a enfin une importance capitale pour l’enseignement de la prononciation, comme le fait remarquer à juste titre François Wioland :

“C’est dans le cadre de chaque unité rythmique que s’appliquent les habitudes de prononciation.” ... “Le rythme du français parlé doit faire l’objet d’une sensibilisation particulière parce qu’il participe directement à la compréhension du message, les unités rythmiques correspondant à des unités de sens, mais surtout parce que leur identification à l’oreille n’est pas évidente du fait de l’absence d’accent lexical en français. L’importance linguistique de la dernière syllabe prononcée est, pour l’apprenant, une découverte qui peut être assimilée, à la condition d’être intégrée aux syllabes qui la précèdent, à l’aide d’un modèle essentiellement rythmique. Les limites des unités de sens ne sont, en effet, pas marquées par des caractéristiques fortes. L’originalité rythmique du français parlé réside dans l’énergie articulatoire de la dernière syllabe prononcée de chaque unité, geste articulatoire qui nécessite un entraînement particulier pour tout apprenant habitué à d’autres gestes.” (WIOLAND, 1991 : 51).

III. LE GROUPE DE SOUFFLE

Le groupe de souffle est une unité prosodique qui comprend un ou plusieurs groupes rythmiques et qui se termine par une pause majeure. Son début se caractérise par une montée de la voix (mélodie) (une sorte de remise à “zéro” de l’intonation, voir ci-après). Son étendue est très variable. Voici une séquence de trois groupes de souffle :



La pente est appelée *ligne de déclinaison* et correspond à une descente progressive automatique (naturelle) de la hauteur de la voix.

TEST DE PHONETIQUE ARTICULATOIRE

(Pour chaque question, une seule réponse est possible)

- 1- Les approximantes fonctionnent comme
 - a - des voyelles
 - b - des consonnes
 - c - ni l'un, ni l'autre

- 2 - La constriction (rapprochement important des organes articulateurs) entraîne un bruit de
 - a - friction
 - b - explosion
 - c - nasalisation

- 3 - Voici divers critères d'opposition des consonnes ; quel est celui qui n'opère pas en français ?
 - a - orales/nasales
 - b - aspirées/non aspirées
 - c - occlusives/non-occlusives
 - d - voisées/non voisées

- 4 - En français, [i] et [o] s'opposent par :
 - a - la nasalité
 - b - la durée
 - c - l'aperture

- 5 - Parmi les consonnes ci-dessous, la latérale est :
 - a - [n]
 - b - [l]
 - c - [r]

- 6 - L'assimilation, en phonétique, est :
 - a - un phénomène de phonétique combinant deux sons
 - b - un phénomène par lequel un son tend à prendre certaines caractéristiques d'un autre son
 - c - un défaut de prononciation

- 7 - Les consonnes voisées :
 - a - accompagnent la voix
 - b - comportent des vibrations laryngiennes (c.-à-d. des cordes vocales)
 - c - sont graves

- 8 - Voici des critères d'opposition des voyelles ; quel est celui qui n'opère pas en français ?
 - a - orales/nasales
 - b - stables/non stables
 - c - antérieures/postérieures
 - d - arrondies/non arrondies

9 - Par rapport à [o], [e] est :

- a - antérieur
- b - nasal
- c - plus ouvert

10 - Quel est le groupe de sons classés par degré **croissant** d'aperture ?

- a - [i œ a o]
- b - [y e ɔ a]
- c - [u ε ø α]

11 - En français, [o] et [e] s'opposent par :

- a - l'aperture
- b - l'arrondissement des lèvres
- c - la nasalisation

12 - Quel est le groupe de sons classés d'après le seul critère du point d'articulation : ?

- a - [p m ʒ t k]
- b - [b v ɲ n g]
- c - [m f d ʃ k]

II - LANGUE ECRITE

DESCRIPTION DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE PAR NINA CATACH ET LE GROUPE HESO DU CNRS : LE PLURISYSTEME GRAPHIQUE DU FRANÇAIS

(cf Nina Catach "L'orthographe", Paris, PUF, 1978, 127p, coll "Que sais-je ?" et "L'orthographe française", Paris, Nathan, 1980, 336p, coll "N" linguistique française.)

A Définitions

Graphème : "La plus petite unité (lettre ou groupe de lettres) de la chaîne écrite ayant une référence phonique et/ou sémique dans la langue parlée." ¹⁶

Exemples : "j'avais". 5 graphèmes : j' -> /ʒ/ - a -> /a/ - v -> /v/ - ai -> /ɛ/ (ces quatre graphèmes ayant une fonction phonographique) ; le dernier graphème "s" a une fonction idéographique.

Système graphique : "Tout ce qui touche au langage est organisé à plusieurs niveaux. L'existence d'une frange marginale d'exceptions ne peut conduire à considérer l'écriture comme un simple conglomérat d'éléments disparates" ¹⁷. On considère donc l'ensemble des signes graphiques du français comme un système régi par un fonctionnement régulier et logique.

B Les phonogrammes

Les graphèmes chargés de transcrire les phonèmes sont appelés **phonogrammes**. Leur usage est réglé par des **lois de position**.

Exemple : les graphèmes "s" ou "ss" correspondent à la transcription du phonème /s/ ; quand le graphème "s" est en position intervocalique, il correspond au phonème /z/.

Les graphèmes sont regroupés par ensembles, chaque ensemble représentant la transcription d'un phonème. On regroupe ainsi tous les graphèmes en relation avec le phonème /ɛ/ : è, ai, ei, e etc.

Chacun de ces ensembles est représenté par un **archigraphème**. Celui-ci est noté en majuscules ; on choisit comme archigraphème le graphème de base le plus fréquent, et non tributaire d'une loi de position.

Exemple : l'archigraphème E a été choisi pour représenter l'ensemble des graphèmes correspondant à /ɛ/ ; en effet, le graphème "e" couvre 61 % des transcriptions de /ɛ/.

¹⁶ In Nina Catach, *L'orthographe française*, p 27.

¹⁷ Mêmes références.

Remarques :

- Un même graphème peut relever de plusieurs ensembles. Le graphème "c" relève de l'archigraphème S dans "ciel" et de l'archigraphème C dans "cactus".
- Il existe trois cas particuliers (X, OI, et OIN), correspondant chacun à deux phonèmes.

B Les morphogrammes

Morphogramme : notation de morphèmes surtout situées aux jointures des mots. Ils peuvent être prononcés ou non (en cas de liaison en particulier).

Exemples : marques de féminin ("mangée"), de pluriel (mangées"), marques verbales (manges)..

Il existe deux types de morphogrammes : les morphogrammes lexicaux et les morphogrammes grammaticaux.

1 - Morphogrammes lexicaux.

Ces graphèmes permettent de maintenir une même forme graphique à l'intérieur d'une famille de mots :

- marques à contrôle étroit : le *t* de *petit* à cause de *petite*, le *d* de *grand* à cause de *grande* ;
- marques à contrôle large : le *t* de *enfant* à cause de *enfantillage*, le *ain* de *sain* à cause de *sanitaire* ;
- marques à contrôle lâche : le *s* de *verglas* face à *vergla-cer* .

2 - Morphogrammes grammaticaux.

Ces graphèmes permettent d'opposer les différences de genre, de nombre, de personne, de mode, de temps :

- marques de genre : le graphème "e" dans "passée" ;
 - marques de temps : les graphèmes "ai" dans "chantait" et "er" dans "chanterons"
- etc. .

C Les logogrammes

Ils correspondent à la notion de lexèmes ou "figures de mots" dans lesquelles, à la limite, la graphie ne fait qu'un avec le mot, dont on ne peut pas la dissocier.

Exemples : "sept" en opposition avec "cet", "Sète"; "lys" en opposition avec "lisse", "lice" ; "thym" en opposition avec "teint", "tain"...

Le logogramme a avant tout une fonction distinctive.

D Les lettres historiques ou étymologiques

Les signes que nous utilisons sont issus de l'alphabet latin ; d'autres (tous nos digrammes ou trigrammes vocaliques par exemple) ont été introduits au cours de notre histoire ; les accents sont ainsi apparus au XVIème siècle. Dans une visée d'analyse synchronique, seront considérées comme historiques ou étymologiques les lettres dont le lien avec le système actuel de la langue est **lâche ou inexistant**. Elles ne jouent pas de rôle phonogrammique, morphogrammique ou logogrammique.

On peut distinguer les lettres historiques des lettres étymologiques .

Les lettres historiques sont absentes d'un étymon grec, latin...Leur présence dans un mot est due à l'évolution de la langue ou à l'analogie.

Ex. : -x dans *mieux*, -x est une graphie rapide de la finale -us.

Lat. *melius* > a. f. *mielz* (l devant consonne passe à u) d'où a. fr. *mieus* graphié *miex* (XIIIe s.) puis graphié *mieux*.

Les lettres étymologiques apparaissent dans l'étymon correspondant (latin, grec, germanique, etc.).

Ex. : -x dans *perdrix* n'est ni phonogramme (non prononcé), ni morphogramme (il n'apporte aucune information grammaticale et ne sert pas de pivot à une dérivation lexicale), ni logogramme (il ne contribue pas à distinguer ce terme d'un homophone), ni lettre historique puisqu'il est présent dans l'étymon grec et latin : *perdrix*. C'est donc une lettre étymologique.

Dans une perspective de réforme orthographique, ces lettres pourraient être supprimées.

Remarque :

Certaines consonnes doubles sont à considérer comme lettres historiques ou étymologiques. Le doublement du "rr" dans "terrible" obéissait à des raisons expressives ; il n'a plus aucune fonction actuellement. En revanche, dans le cas de "courrais ", le doublement de la consonne a une fonction évidente.

E Idéogrammes

Ils correspondent aux signes de ponctuation, apostrophe, trait d'union etc ...

Mise en garde générale : un même graphème peut avoir plusieurs fonctions. On l'analysera en se basant sur sa fonction principale.

III - EXERCICES

Description des sons.

1. D'après les traits articulatoires suivants, indiquer, en transcription phonétique (A.P.I.), de quelle consonne il s'agit :

- nasale, laminodentale, voisée ;
- occlusive, dorso-vélaire, voisée ;
- fricative, prédorso-postalvéolaire, non voisée ;
- fricative, postdorso-uvulaire, voisée ;
- approximante latérale, apico-alvéolaire, voisée ;
- roulée, postdorso-uvulaire, voisée ;
- approximante, labiopalatale, voisée.

2. D'après les traits articulatoires suivants, indiquer, en transcription phonétique (A.P.I.), de quelle voyelle il s'agit :

- antérieure, orale, mi-ouverte, non arrondie ;
- antérieure, orale, mi-fermée, arrondie ;
- postérieure, orale, mi-fermée, arrondie ;
- postérieure, nasale, ouverte, non arrondies ;
- antérieure, nasale, mi-ouverte, non arrondie ;
- antérieure, orale, fermée, arrondie.

Analyse phonologique

3. Etudier le corpus suivant (mots donnés dans leur orthographe et en notation phonétique) :

paix ([pe]), porc ([pɔʁ]), pur ([pyʁ]), pour ([puʁ]), peut ([pø]), pas ([pa]), pus ([py]), pire ([piʁ]), pot ([po]), pou ([pu]), paire ([pɛʁ]), par ([paʁ]), peur ([pøʁ]), pis ([pi]).

- a) Construire le tableau phonétique des voyelles. Etudier ensuite les voyelles proches par paires. Opposition ? Variation contextuelle ?
- b) Au bout de cette étude, quel système phonologique peut-on postuler ? (A présenter sous forme de tableau phonologique à double entrée.)
- c) Qu'est-ce qu'une paire minimale ? Donner quelques exemples. A quelle fin les linguistes les utilisent-ils ?

4. Corpus à lire et analyser :

[søbɛʁʒe/mɛnsɛʃɛvɛʁ/pɛtɛʁbɛʁɛs/dɛvɛʁʒɛdɛsɛvɛn]. Découpez l'énoncé ainsi transcrit en syllabes.

- a) Etudier la distribution des voyelles [e] et [ɛ], c'est-à-dire leurs contextes phonétiques. Qu'observez-vous ?
- b) Déterminer le nombre de syllabes phonétiques et comparez ce nombre avec le nombre de syllabes à l'écrit. Explication ?
- c) Que peut-on dire au sujet du nombre de groupes rythmiques de cet énoncé ?
- d) On rencontre de plus en plus souvent à l'écrit la forme "évènement" alors que la graphie officielle est "événement". Comment peut-on l'expliquer ? Et la forme "trés" ?

5. Démontrer que le son [p] a le statut de phonème en français contemporain.

6. Commenter la prononciation [mɛ̃ n :ɑ̃] pour “maintenant”. A quel niveau de langue appartient-elle ? De quel(s) processus phonétique(s) cette forme est-elle le résultat ?

Transcription phonétique de textes et rapport son/graphie.

7. Transcrivez en phonétique le passage entre crochets :

Le vieux peintre Wang-Fô et son disciple Ling erraient le long des routes du royaume de Han. Ils avançaient lentement, car Wang-Fô s’arrêtait la nuit pour contempler les astres, le jour pour regarder les libellules. [Ils étaient peu chargés, car Wang-Fô aimait l’image des choses, et non les choses elles-mêmes, et nul objet au monde ne lui semblait digne d’être acquis, sauf des pinceaux, des pots de laque et d’encre de Chine, des rouleaux de soie et de papier de riz. Ils étaient pauvres, car Wang-Fô troquait ses peintures contre une ration de bouillie de millet et dédaignait les pièces d’argent.] Son disciple Ling, pliant sous le poids d’un sac plein d’esquisses, courbait respectueusement le dos comme s’il portait la voûte céleste, car ce sac, aux yeux de Ling, était rempli de montagnes sous la neige, de fleuves au printemps, et du visage de la lune d’été.

Marguerite Yourcenar, *Nouvelles Orientales*, Gallimard, Paris, 1963.

NB : Wang-Fô -> [wɑ̃fɔ]

- En vous appuyant sur l'ensemble du texte, relevez et classez les différents graphèmes correspondant au phonème [s]

8. Texte de R. DEVOS.

a) Transcrire phonétiquement le passage suivant :

Ouï dire.

Il y a des verbes qui se conjuguent très irrégulièrement. Par exemple, le verbe ouïr.

Le verbe ouïr au présent, ça fait : “J’ois...j’ois...”.

Si au lieu de dire “j’entends”, je dis “j’ois”, les gens vont penser que ce que j’entends est joyeux alors que ce que j’entends peut être particulièrement triste.

Il faudrait préciser : “Dieu, que ce que j’ois est triste !”

J’ois...Tu ois...Tu ois mon chien qui aboie le soir au fond des bois ?

Il oit... Oyons-nous ? Vous oyez... Ils oient...

C’est bête ! Bête comme une oie ?

b) A l’inverse, rétablir à partir de la transcription phonétique la fin du texte.

[sækænuzɔj[̃] / lwalwatɛl // sioljødædiβloβɛj / ɔdilwi / alɔβ / lwidælwawwi // pɪβpəkælwapaɾtjɛnalwi / lwidælwadælwawwi // awi // ekawilwidælwadælwɪ // ɛlawisækætutwawa // ekwatutwa // tutwawa / kāmɔʃjɛabwa // lœswaβofɔdybwa / tutwawa / wawa // kɛlwa / lwa // opasesafɛ / ʒwi / ʒwi // ilnjanβɛmāpadækwa]
 / = pause faible
 // = pause plus longue

La lecture d'une telle transcription est loin d'être aisée, même si vous connaissez à fond tous les symboles phonétiques. Qu'est-ce qui pourrait, au niveau de la transcription, améliorer ce texte ?

9. Rétablir le texte orthographié du poème suivant. Sur quelles caractéristiques orales du français joue ce texte ?

[ɛtβãzsetetβãzdi lãzɛtβansetetβandilansɛlanœvɔβjɛdiβdi lãzãosãlezɛlɪpɪtãsiɛtβãzvɔdiβkɛlkæʃozetβanɛɾlyzetβãzketβãzdi lanetβãzɛdi lãzãtapãdɛɾjeetβãzɛvumɛmdilaneilsãvɔl//zakpɛvɛvɛ]

10. Donner une version orthographiée du texte suivant (texte d'un adolescent de 12 ans) En vous basant sur une comparaison de la version orthographiée du texte et de la transcription phonétique, analysez les différences existant entre code écrit et code oral.

[pɪβmwalekɔl / saaetedifisil // zɛtɛãpetak / ø / ãfɛ / sɛlmɛtβkijɛtɛãpetak / ø /ãpetakɔtβmwaw // pɪβwi / pɪβœnɔ / afakfwa / bɛ / zavɛsãliɾ / læmwɛdβtβyk / albɛv / sãliɾ // alɔβ / saavivadeguteœmom / kwa // œku / lelɪɾ / ʒlezavɛɾpɛgle / javɛomwɛsãmɛtβdɛpapjɛblã / bɔ / ɛɾɕi / ʒlezavɛɾpɛgledãtutlaklas / alɔβ / ø / læmɛtβiidi / sɛãkɔβalbɛv / bɛkwa / ʒlɕɛdi / sɛɾpɪkɪvɪɾisjelevwaktutdœku / ebɛ / imdi / ø / aleodivɛktœk]

11. Multiples graphies d'un même phonème

a) Quels sont les correspondants graphiques du phonème /k/? Quel est l'archigraphème ?

choc, carré, orchestre, ticket, kermesse, cinq, quotidien, accabler, acquitter, saccharine, cueillir

Classement par fréquence et contextes.

b) Quels sont les graphèmes correspondant au phonème /j/?

cerfeuil, paille, pied, payer, fille, mayonnaise, faïence, attention, cahier, yaourt, hyène

Classement par fréquence et contextes.

c) Les graphèmes correspondant à /KS/. Quel est l'archigraphème ?

accident, taxi, excellent, sanction, vaccin, action, accepter, infectieux

12. Correspondants phoniques d'un même graphème.

a) Correspondants phoniques du graphème "c" ? Lois de position ?

acteur, cuisine, café, créole, céleri, saucisson sec, accompagné

b) Même question.

nez, lycée, table, jeter, terre, bec, poulet, crevaison, bouleverser, perron, terrain, mer, respect, gaieté

c) Les différentes fonctions du graphème "x" ?

syntaxe, exigence, soixante, exprimer, dixième, creux, thorax, perdrix, coccyx, mixte, flux, yeux, maux.

13. Logogrammes.

Pour quelques homonymes de plus... Trouvez tous les homonymes correspondant aux séries suivantes en dégagant les logogrammes.

lai, temps, foi, fond, mai, phare, raie.

14. Parmi les proverbes suivants, quelles sont les fautes et leur degré de gravité ? Quelle justification peut-on donner aux fautes observées ?

Bien mal acquit ne profite jamais.
Mauvaise herbe croit toujours.
De deux mots il faut choisir le moindre.
Un tien vaut mieux que deux tu l'auras
En avril n'ote pas un fil, en mai, fais ce qu'il te plait.

15. Conjuguez les verbes suivants à la première personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, du futur simple de l'indicatif, du présent du conditionnel.

1. courir 2. acquérir 3. mourir 4. voir 5. pouvoir

16. Au futur simple de l'indicatif et au présent du conditionnel, qu'est-ce qui différencie le verbe *pouvoir* des verbes *mourir* et *courir* ?

17. - Transcription phonétique du texte entre guillemets.
- Relevé des graphèmes intégrant la lettre "n" et étude de leurs fonctions. .

"Pourquoi pas de ponctuation visible ? Parce qu'elle vit profondément à l'intérieur des phrases, plus précise, souple, efficace, plus légère que la grosse machinerie marchande des points, des virgules, des parenthèses, des guillemets, des tirets. Ici, on ponctue autrement et plus que jamais, à la voix, au souffle, au chiffre, à l'oreille ; on étend le volume de l'éloquence visible !"

Philippe Sollers

18. - Transcription phonétique jusqu'à : "s'y joint".
- Quelles sont les réalisations phonétiques du graphème "i" ?

Avec les premières voix se formèrent les premières articulations ou les premiers sons, selon le genre de la passion qui dictait les uns ou les autres. La colère arrache des cris menaçants, que la langue et le palais articulent : mais la voix de la tendresse est plus douce, c'est la glotte qui la modifie, et cette voix devient un son ; seulement les accents en sont plus fréquents ou plus rares, les inflexions plus ou moins aigues, selon le sentiment qui s'y joint. Ainsi la cadence et les sons naissent avec les syllabes : la passion fait parler tous les organes, et pare la voix de tout leur éclat ; ainsi les vers, les chants, la parole ont une origine commune.

J. J. Rousseau

19. - Transcription phonétique du texte ci-dessous.
- Etudiez la graphie de: - chatouille
- ruisseau

Couchée sur le ventre, un linceul de sable me couvre à demi. Si je bouge, un fin ruisseau de poudre s'épanche au creux de mes jarrets, chatouille la plante de mes pieds... Le menton sur mes bras croisés, le bord de la cloche de jonc borne mes regards et je puis à mon aise divaguer, me faire une âme nègre à l'ombre d'une paillote.

20. Transcrire phonétiquement le premier paragraphe. Donner les fonctions du graphème "t" dans tout le texte.

A mi-chemin de la cage au cachot, la langue française a cageot, simple caissette à claire-voie vouée au transport de ces fruits qui de la moindre suffocation font à coup sûr une maladie. Agencé de façon qu'au terme de son usage il puisse être brisé sans effort, il ne sert pas deux fois. Ainsi dure-t-il moins encore que les denrées fondantes ou nuageuses qu'il enferme. A tous les coins de rue qui aboutissent aux halles, il luit de l'éclat sans vanité du bois blanc. Tout neuf encore et légèrement ahuri d'être dans une pose maladroite à la voirie jeté sans retour, cet objet est en somme des plus sympathiques, -sur le sort duquel il convient toutefois de ne pas s'apesantir longuement.

Francis Ponge.